

"M'écrouler ou tenir pour les enfants"... L'émouvant témoignage de la compagne d'un accusé du trafic air cocaïne

par [Eric Marmottans](#)E. M. le 16/03/2019, à 17h10



**Fabrice Alcaud, précédé par ses avocats Mes Céline Astolfe et Hervé Oliel,
au premier jour du procès à Aix-en-Provence. Dominique Leriche**

par [Eric Marmottans](#)E. M. le 16/03/2019, à 17h03

Séquence émotion vendredi au procès d'Aix-en-Provence. La compagne de Fabrice Alcaud, accusé d'avoir participé au trafic, a évoqué les conséquences de l'affaire sur leur vie familiale.

La compagne de Fabrice Alcaud, jugé à Aix-en-Provence dans le cadre de l'affaire Air Cocaïne (*lire nos « Repères » ci-contre*), raconte comment leur « *vie de couple et de parents, sans histoire, simple, a été bouleversée* » en septembre 2013. Ou comment « *le ciel nous est tombé sur la tête* », dit-elle, hier, à la barre de la cour d'assises spéciale.

« Le 3 septembre, à dix heures du mat' le jour de la rentrée - boum, boum - voilà les cow-boys qui débarquent » à leur domicile parisien. L'homme avec lequel le témoin partage sa vie depuis le début des années 2000 est d'abord placé en garde à vue.

« Papa est retenu pour le travail »

« Il y a eu quatre jours d'incompréhension et de silence. Puis, il y a eu ce coup de téléphone, laconique, qui vous annonce que votre mari est en prison, il faut envoyer de l'argent et des affaires... »

Fabrice Alcaud a été mis en examen à Marseille et placé en détention provisoire. « J'avais le choix de m'écrouler ou de rester droite pour les enfants (alors âgés de 6 et 8 ans, Ndlr). » Leur mère leur expliquera que « papa est retenu en voyage d'affaires en Asie ». Ce « mensonge pieux » n'empêchera pas l'aîné de perdre ses cheveux, « il est totalement chauve ».

Et d'y voir un effet du « traumatisme du départ de son père le jour de la rentrée, sans dire au revoir ». La mère de famille va alors découvrir la prison. « Les parloirs, la confrontation [avec un monde qui n'est pas celui dans] lequel on évolue », relate cette responsable de production dans une entreprise de prêt-à-porter. « Je voyais Fabrice maigrir de mois en mois. Il était quelqu'un d'anéanti, détruit. Il essayait de faire bonne figure et moi aussi, j'essayais de mon côté de faire bonne figure. »

Sont arrivées « les difficultés financières ». Le licenciement de Fabrice Alcaud. Les impôts, les crédits et la négociation de nouveaux échéanciers. « La BNP nous a mis dehors. » Et la famille à rassurer. « J'ai un peu filtré tout ça, pour ne pas montrer l'angoisse dans laquelle j'étais. »

Fabrice Alcaud, qui a franchi le cap des 40 ans en détention, comparaît libre devant la cour d'assises (comme les autres accusés sauf le commanditaire présumé). Hier, il a pu compter sur le soutien indéfectible de sa « bande d'amis » avec lesquels il partage les vacances au ski ou les soirées jeux de société avec les enfants. « On le connaît bien et il n'a rien à faire ici, lance cette assistante de direction au président Jean-Luc Tournier. Aucun d'entre nous n'a eu le moindre doute. »

Tous, parfois aidés par les questions de la défense incarnée par M^e Céline Astolfe, font le portrait d'un homme « fondamentalement honnête », « attentionné », « sérieux », « tranquille » et « sans signe extérieur de richesse ». C'est dire, selon eux, si la situation de leur ami est « inconcevable et incompréhensible. »

« Je voulais être là parce qu'il est tellement courageux depuis des années. Si ça pouvait infléchir votre avis, ça serait super... », sanglote une amie à qui le président de la cour fait apporter un mouchoir en papier.

« Je l'ai connu à la fin des années lycée, déclare cet autre témoin, cadre supérieur chez TF1. On a eu nos premiers enfants à un an d'intervalle et on a toujours pris nos rôles de père au sérieux. Fabrice est l'une des seules personnes à qui je confie [mon fils] en toute confiance. »
Et cette amie de vingt ans : *« Il ne ferait jamais rien qui puisse mettre en danger la relation qu'il a avec ses enfants. »*

Ces amis ont aussi fait l'expérience des visites en prison. *« De voir le changement physique, c'est une épreuve. Il flottait dans ses vêtements »,* relate un témoin. *« En prison, il s'est tu pendant des mois, il ne parlait même pas à son codétenu, il ne sortait pas en promenade, ne participait à aucune activité, ajoute son amie assistante de direction. « Dans une lettre à ses amis, il a écrit : "C'est horrible ce que je fais vivre à [ma compagne]". »*

« Quand il est sorti de prison (après dix mois de détention), on est tous allé le chercher à la gare, explique ce cadre en assurances. Il y avait des pleurs, il y avait beaucoup d'émotion. Il était enfin au bon endroit, c'est-à-dire avec nous. »



Me Céline Astolfe, à Aix-en-Provence. D. L.